



ANNEXE 1 – OFFRE

LE BLANC MESNIL – PAVILLON MOREA

Offre portant exclusivement sur les émoluments notariés, les droits d'enregistrement et de publicité foncière et les débours, valable hors frais liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution, de règlement de copropriété, de privilège de prêteur de deniers et tous autres frais de garantie liés au financement de l'acquisition à la charge de l'acquéreur. Sous réserve de la signature de l'acte dans les délais prévus au contrat

